

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 72 (2000)

Heft: 5

Artikel: Granges-Paccot : bâtiment communal Chantemerle

Autor: Ponzo, Guido

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Granges-Paccot

BATIMENT COMMUNAL

CHANTEMERLE

«Le futur développement urbain de Granges-Paccot: rassembler, renforcer l'intérieur, le centre de son territoire»

C

ette citation tirée des documents de la révision du plan d'aménagement local exprime la volonté politique et urbanistique qui cherche à donner à Granges-Paccot sa propre identité au travers de la réalisation d'un centre et de la densification de son territoire bâti.

De par sa situation, le secteur de Chantemerle est ainsi destiné à devenir le lieu de cette nouvelle centralité.

Le concept du plan de quartier propose de réaliser en première étape un noyau de développement constitué de deux bâtiments disposés en équerre sur le côté sud du vallon du Lavapesson, s'appuyant sur la morphologie du site et définissant en marge de la route de Chantemerle une vaste place à vocation publique.

Ce pôle, renforcé par la présence du complexe scolaire et sportif existant, regroupe outre les services publics communaux (administration communale, bibliothèque-ludothèque, garderie, école maternelle, locaux de réunion), des surfaces commerciales et administratives, ainsi qu'une vingtaine de logements. Cette

large mixité des fonctions, composante essentielle de la réalité urbaine, constitue le meilleur gage d'un centre vivant et attractif.

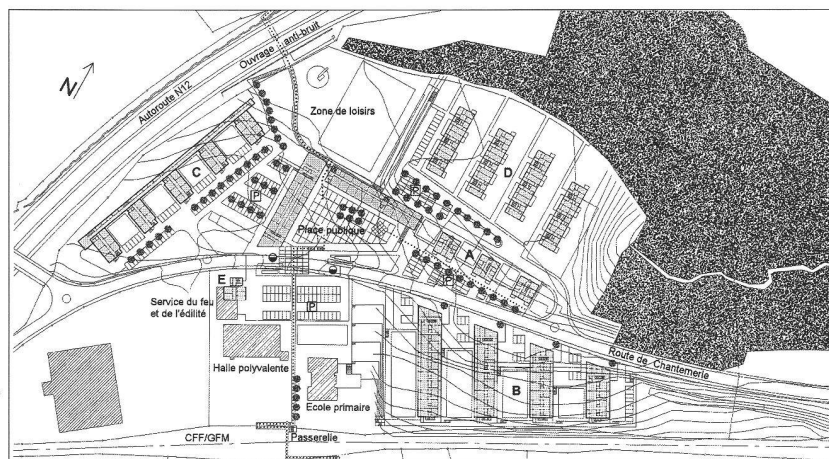
La place publique est le lieu de convergence des parcours reliant le centre aux divers quartiers de Granges-Paccot. Parallèlement au vallon, le tracé de la route de Chantemerle, dont le trafic sera fortement modéré, donne accès au secteur d'Agy et à l'autoroute (Fribourg-Sud).

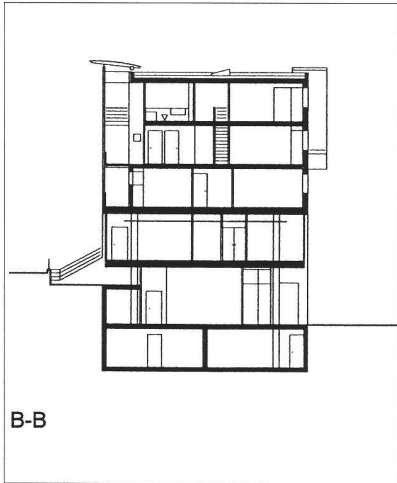
Autour de ce noyau, le quartier de Chantemerle offre un potentiel de développement réparti entre quatre secteurs principaux per-

mettant d'accueillir outre le logement largement prépondérant, des activités complémentaires de type secondaire et tertiaire.

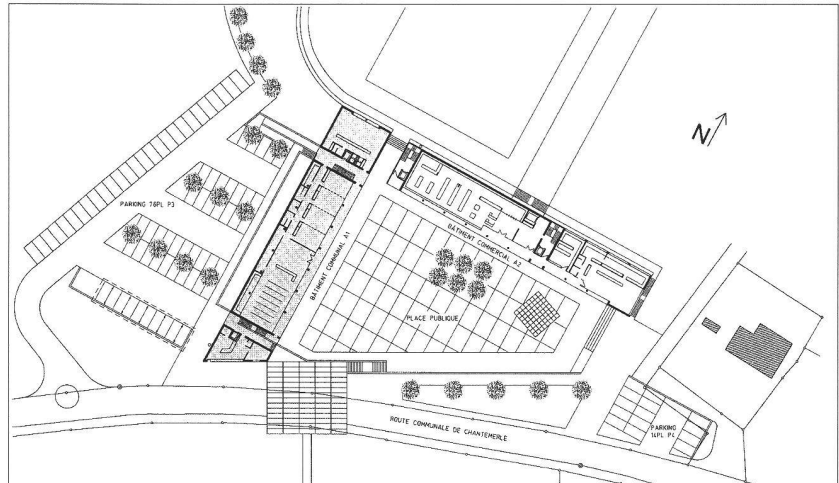
L'ensemble du quartier, qui comptera au terme de sa réalisation plus de 400 habitants et près de 150 emplois, bénéficie à la fois de la proximité des équipements collectifs et d'un espace naturel de délasserment, d'une desserte régulière par les transports publics, de bonnes connexions au réseau principal de l'agglomération et d'un site protégé des nuisances offrant un cadre harmonieux.

Plan de quartier de Chantemerle





B-B



Ci-dessus: coupe transversale

Ci-contre: plan d'implantation et plans des étages

STRUCTURE ET ENVELOPPE

Structure mixte en béton armé et brique de terre cuite. Dalles en béton armé. Enveloppe porteuse en béton armé apparent.

Éléments des loggias (duplex) en béton préfabriqué teinté, revêtements extérieurs des façades sur coursives et loggias en panneaux de contreplaqué.

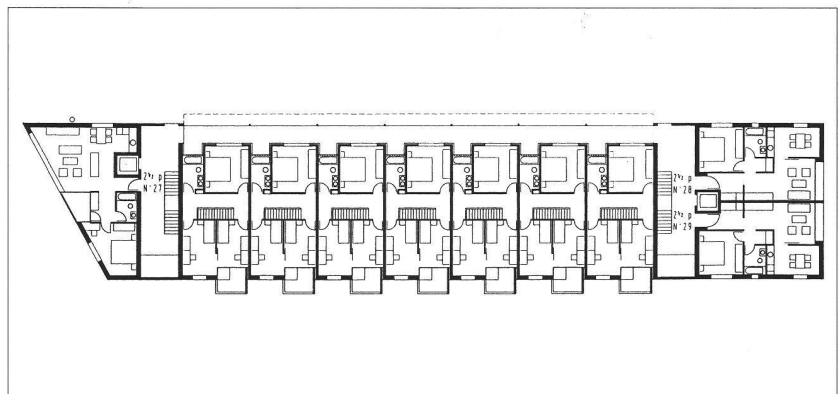
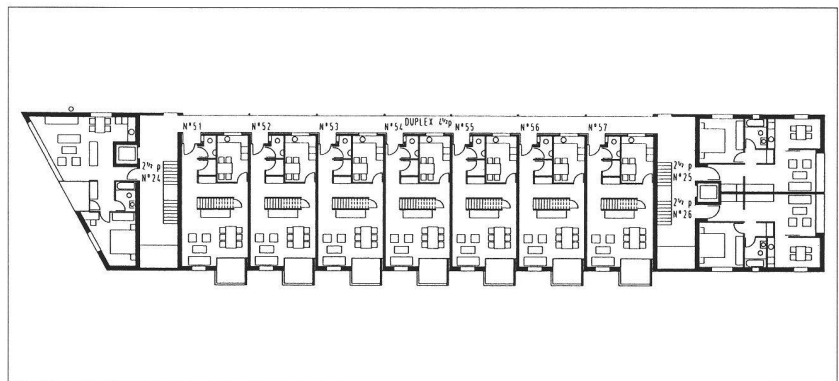
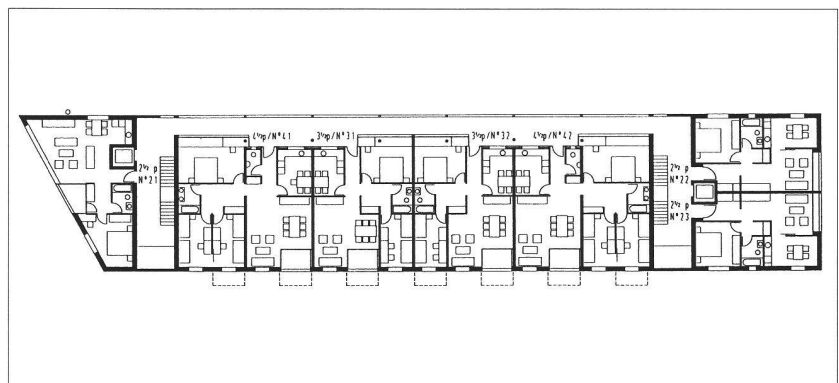
Toiture plate système inversé, ferblanterie en zinc-titane. Escaliers en béton préfabriqué. Structure et couverture de la coursive en acier. baies vitrées (rez et 1er étage) en menuiserie métallique, équipées de stores en toile. Fenêtres en bois-métal équipées de stores à lamelles ou en toile.

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Production de chaleur par chaudière à gaz et distribution par radiateurs. Comptage de chaleur individuel, cheminée extérieure en acier inoxydable. Installations électriques et sanitaires selon standard usuel et normes en vigueur. Ventilation mécanique des locaux sanitaires. Deux ascenseurs accessibles aux handicapés.

Types des logements:

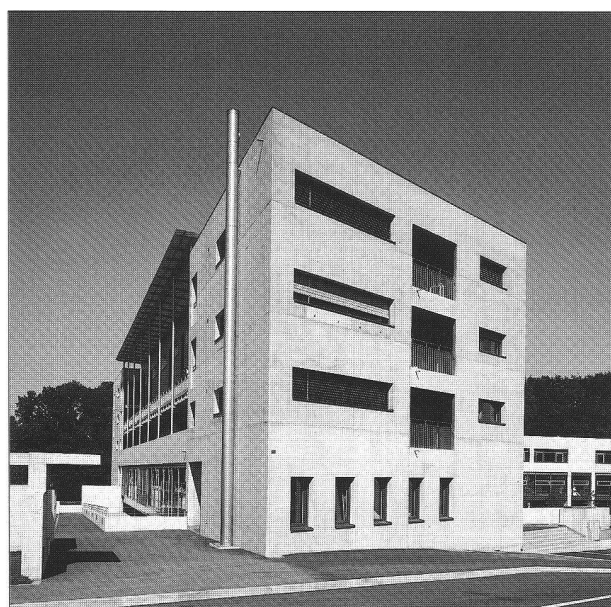
- 7 app. de 4 1/2 p. duplex
- 2 app. de 4 1/2 p.
- 2 app. de 3 1/2 p.
- 9 app. de 2 1/2 p.



Guido Ponzio
Architecte



Façade est / place publique



Pignon sud

Façade ouest / parking



DONNEES QUANTITATIVES

Bâtiment communal A1	Volume SIA 116 : Surfaces brutes de plancher (RELATeC) :	15'930 m3 SIA 4'200 m2
Bâtiment commercial A2	Volume SIA 116 : Surfaces brutes de plancher (RELATeC) :	11'800 m3 SIA 2'925 m2

COÛTS DE CONSTRUCTION

CFC 1. Travaux préparatoires	fr. 500'000.--
CFC 2. Bâtiment communal A1	fr. 8'370'000.--
CFC 4. Aménagements et ouvrages extérieurs	fr. 2'325'000.--
CFC 5. Frais secondaires	fr. 360'000.--
CFC 9. Mobilier	fr. 320'000.--
<hr/>	
Total (sans bâtiment A2)	fr. 11'875'000.--
Coût / m3 SIA 116 (bâtiment A1)	fr. 525.-/m3 SIA